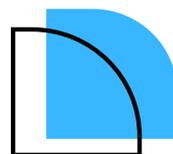


**GROUPE  
R'PUR**

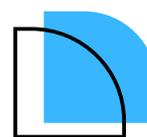


**2024**

# PRESENTATION DU GROUPE



# PRÉSENTATION DU GROUPE R'PUR



À l'origine R'pur est créé en 1999 sous la forme juridique d'une association loi 1901, à but non lucratif. Elle est fondée par Marie-Louise GERVAIS, élue à l'époque à la mairie de la ville d'Ifs. L'entreprise a évolué, et dorénavant, un groupe sous la dénomination sociale de R'pur société par action simplifiée, qui est composé aujourd'hui d'entreprises d'insertion :

- **R'pur recyclage**
- **MOB'Eeko**
- **Coredemm**
- **une association Envie 14**



La vocation du groupe est d'accompagner ses salariés en insertion vers le chemin de l'emploi durable, en leur proposant un cadre de travail adapté, un suivi socio-professionnel continu et des actions de formation.



Le groupe génère 2,5 M€ de chiffre d'affaires et compte 50 salariés dont 40 personnes accompagnées. L'ensemble des collaborateurs est basé sur plusieurs établissements dans la région de Caen, en Normandie.



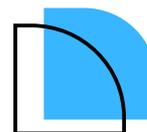
Le groupe est piloté par une dizaine de salariés permanents dont des encadrants techniques, des responsables logistiques, des chargés de clientèle et une conseillère en insertion professionnelle. Le siège social est basé à R'pur recyclage, 123 Cours Caffarelli à Caen.

L'entreprise est conventionnée par la DREETS\* Normandie pour intervenir sur le territoire de la Communauté Urbaine de Caen La Mer. Les domaines d'activités répondent à des besoins identifiés sur tout le territoire normand.

L'entreprise dispose d'une expertise de plus de 20 ans dans la mise en place de la filière recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) en Normandie avec la société Veolia et les éco organismes Ecologic, Ecosystem et celle des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) avec l'éco-organisme Valdelia.

\*DREETS : Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

# LES ENTREPRISES D'INSERTION DU GROUPE



Chaque filiale du groupe représente un domaine d'activité stratégique



**R'pur recyclage** propose une offre de service de transport bas carbone, de stockage, de tri et de recyclage des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), ASL (Articles Sports et Loisirs), ABJ thermique (Articles de Bricolage et de Jardinage).



**MOB'Eeko** propose des solutions en matière de collecte et de recyclage des DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement), une offre de rénovation, d'aérogommage et de réemploi des mobiliers. MOB'Eeko propose également des services de déménagement.



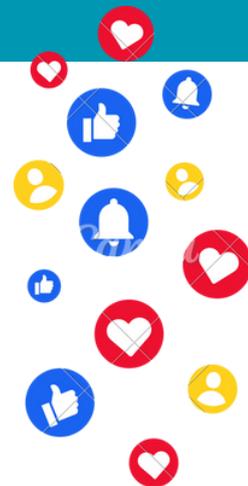
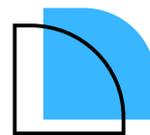
**Coredeemm** est un établissement qui permettra, en collaboration avec la société CSBT environnement, en 2024, la collecte et le recyclage de 40 000 tonnes de coques de coquilles Saint Jacques /an.



**Envie 14** (association) a pour spécialité la réparation, le reconditionnement et la vente d'appareils électroménagers.



# LA CULTURE D'ENTREPRISE ET LES VALEURS DU GROUPE



## Solidarité

---

L'accompagnement de nos salariés est un préalable à nos actions. Au bout de 2 ans, ils doivent pouvoir retrouver le chemin de l'emploi et viser une situation professionnelle pérenne.



## Ecologie

---

Nous proposons une offre de service en réponse aux enjeux écologiques actuels et essayons chaque jour de rendre plus vertueuses nos pratiques.

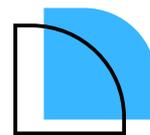


## Responsabilité

---

Nous mettons un point d'honneur à adapter nos services et à conseiller nos clients pour mieux répondre à leurs besoins dans un cadre réglementaire de plus en plus strict.

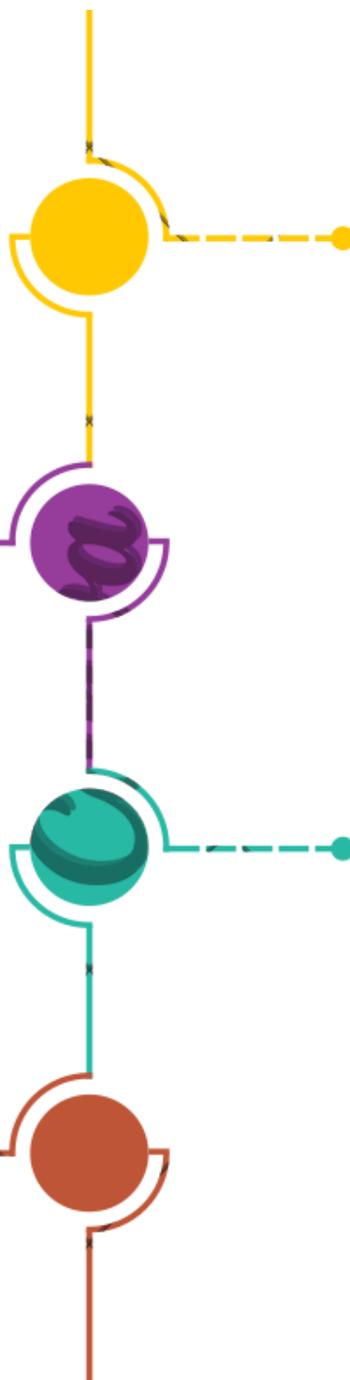
# POURQUOI CHOISIR DE TRAVAILLER AVEC LE GROUPE R'PUR ?



Les domaines d'activités diversifiés en économie circulaire. La possibilité d'une offre unique répondant à des besoins différents pour un client.



Une plateforme sécurisée et des lignes de transport assurant la sécurité des données confidentielles des clients.



L'expertise du groupe/La notoriété d' R'pur recyclage.



- Les valeurs sociales et environnementales du groupe.
- Des domaines d'activités en lien avec la RSE.
- Un véritable impact social positif (opportunités d'emplois et de formations, réduction de chômage et création d'emploi, inclusion sociale).
- Un véritable impact environnemental positif (protection de l'environnement et promotion des pratiques durables).
- Un employeur responsable et engagé dans les enjeux de la transition écologique.